

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 95.00.614.002.1 DU 18 JANVIER 1995

Balance à équilibre automatique TESTUT modèle J.BPE.71 à usage postal

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET N° 93-973 DU 27 JUILLET 1993, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

FABRICANT

Société TESTUT, 957, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation de modèle n° 91.00.614.003.1 du 8 octobre 1991 (1), relative à la balance TESTUT modèle J.BPE.71 à usage postal, et prolonge sa validité jusqu'au 31 décembre 2002.

CARACTERISTIQUES

La balance à équilibre automatique TESTUT modèle J.BPE.71 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision précitée par l'utilisation d'un capteur SCAIME type ACJ 10, 350 Ω en lieu et place du capteur SCAIME ACJ 10, 1 000 Ω .

Les autres caractéristiques fixées par la décision précitée restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter au moins les indications suivantes :

- la marque de la société TESTUT : T62 ;
- la référence du modèle et le numéro de série de l'instrument ;
- la référence de la décision d'approbation précitée : décision n° 91.00.614.003.1 du 8 octobre 1991 ;
- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous le numéro de dossier DA 18-265, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Nord-Pas-de-Calais, et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour le ministre et par délégation :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, octobre 1991, page 1066.